



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 5467

Texte de la question

M. Jean-Michel Ferrand attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la légitime demande des sourds et malentendants appareillés, qui souhaitent pouvoir consulter directement leur médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie, sans obligation de consulter le médecin traitant préalablement. Pour les personnes appareillées, il conviendrait de permettre la consultation du spécialiste, comme cela est possible en ophtalmologie ou en gynécologie. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre en ce sens afin de répondre à l'attente des sourds et malentendants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Ferrand](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5467

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5791

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)